

CONTRAT D'ABONNEMENT PASS5/17

Divia, le réseau qui se met
au rythme des ados.



Divia

Changer pour mieux bouger.

Je m'abonne à une formule **PASS5/17**

Mensuelle au prix de 8 € seulement

Un coupon mensuel vous permet de voyager en illimité sur tout le réseau du 1^{er} au dernier jour du mois.

Il peut être directement imprimé à domicile sur le site **www.divia.fr**.

Il est également disponible à l'Agence Commerciale Divia place Grangier à Dijon ainsi que dans tous les points de vente Divia : plus de 100 dans l'agglomération dijonnaise.

Annuelle 10+2 au prix de 80 € seulement

Abonnement avec engagement annuel de 12 mois permettant de voyager en illimité sur tout le réseau du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

Il est validé par un seul coupon devant être réglé au comptant le jour de la souscription de l'abonnement :

- par chèque à l'ordre de Keolis Dijon d'un montant de 80 € si vous disposez déjà d'un badge d'abonné (81 € dans le cas contraire) à adresser à Divia **PASS5/17** - 40 rue de Longvic - 21300 Chenove
- par CB, par chèque ou espèces à l'Agence Commerciale Divia place Grangier à Dijon

Annuelle 12 mois gratuit (sous conditions)

Cet abonnement gratuit est attribué sous conditions de ressources. Il permet de voyager à tout moment et pour tous les motifs (école, sports, loisirs ...) en illimité, du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

Pour que vous puissiez bénéficier de cet abonnement, vous devez être âgé de 5 à 17 ans (veille du 18^e anniversaire), être domicilié dans l'agglomération dijonnaise et le quotient familial de votre famille doit être au maximum de 900 €.

Pour obtenir mon attestation de paiement de la CAF, 2 solutions :

- 1/ Sur le site internet de la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr)
 - Dans l'espace MON COMPTE, s'identifier avec le n° d'allocataire, le code confidentiel, le code postal, le jour et le mois de naissance.
 - Dans l'onglet MES ATTESTATIONS, cliquer sur «paiements et quotient familial» puis imprimer.

- 2/ Via une borne CAF en libre service
Dans les rubriques DOSSIER EN DIRECT ou ATTESTATION, taper le n° d'allocataire et le code confidentiel puis imprimer.

Ces bornes sont situées :

- **au siège de la CAF** au 8 Boulevard Clémenceau à DIJON
- **à l'Espace d'animation et de la famille** au 5 rue Armand Thibaut à CHENOVE
- **au Château Services** au 22 avenue du Château à QUETIGNY

Attention seule l'attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent sera acceptée.

Pièces à fournir pour ces 3 formules :

- une photo d'identité récente et en couleur
- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille, titre de séjour)
- un justificatif de domicile du représentant légal datant de moins de 3 mois
- une attestation lien de parenté (attestation assuré social ou livret de famille)
- une attestation de paiement de la CAF (**obligatoire pour l'obtention de la formule 12 mois gratuite**)
- le règlement de 1€ pour une création de badge si vous n'êtes pas abonné

PASS5/17

Concerne les jeunes domiciliés dans une commune du Grand Dijon et âgés de 5 à 17 ans.

Je choisis la formule PASS5/17 qui me correspond :

- Mensuelle
- Annuelle 10+2 du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011
- Annuelle 12 mois gratuite du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011

- Je suis déjà abonné(e) ; le numéro indiqué sur ma carte est :
- Je ne suis pas abonné(e) ; Divia me transmettra mon badge (frais de dossier : 1€)

L'abonné

Mademoiselle Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune :

Tel domicile : Tel portable :

Courriel :@.....

Je souhaite recevoir des informations sur le réseau Divia par courriel : Oui Non

Le représentant légal

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse :

(si différente de l'abonné)

Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune :

Tel domicile : Tel portable :

Courriel :@.....

Je déclare sur l'honneur l'exactitude
des renseignements ci-dessus.

Le :

Signature obligatoire du représentant légal

PASS5/17

Concerne les jeunes domiciliés dans une commune du Grand Dijon et âgés de 5 à 17 ans.

Je choisis la formule PASS5/17 qui me correspond :

- Mensuelle
 Annuelle 10+2 du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011
 Annuelle 12 mois gratuite du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011
- Je suis déjà abonné(e) ; le numéro indiqué sur ma carte est :
- Je ne suis pas abonné(e) ; Divia me transmettra mon badge (frais de dossier : 1€)

L'abonné

Mademoiselle Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune :

Tel domicile : Tel portable :

Courriel :@.....

Je souhaite recevoir des informations sur le réseau Divia par courriel : Oui Non

Le représentant légal

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse :

(si différente de l'abonné)

Code postal : [] [] [] [] [] [] Commune :

Tel domicile : Tel portable :

Courriel :@.....

Je déclare sur l'honneur l'exactitude
des renseignements ci-dessus.

Le : Signature obligatoire du représentant légal

Conditions Générales du Contrat**PASS5/17 annuel 10+2**

Abonnement réservé uniquement aux jeunes âgés de 5 à 17 ans (veille du 18^e anniversaire) et résidants dans une commune du Grand Dijon.

1) Durée du contrat et mode de paiement

Abonnement avec engagement annuel de 12 mois pouvant être souscrit dès début juillet 2010. Il est validé par un seul coupon valable du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

Le paiement se fait comptant, en une seule fois, le jour de la date de souscription de l'abonnement.

Le client paie en espèces, par carte bancaire ou en un seul chèque à l'ordre de Keolis Dijon pour le montant total de l'abonnement soit 80 €.

Aucun remboursement ne peut être accordé sauf cas de force majeure : déménagement hors agglomération, hospitalisation de plus de 15 jours, invalidité ou décès.

Dans tous les cas, un justificatif et le coupon d'abonnement seront exigés.

Deux mois étant offert, le remboursement se fera sur la base de 10 mois d'abonnement, au tarif mensuel en vigueur.

2) Date de début de contrat

La date de début de contrat ne pourra intervenir que le 1^{er} septembre 2010 exclusivement.

3) Perte d'un coupon

En cas de perte de votre coupon, un duplicata vous sera délivré à l'Agence Commerciale Divia et facturé 8 €.

4) Incident de paiement

En cas du rejet du chèque, les frais réels d'impayés pour non paiement provenant de notre banque vous seront refacturés selon le tarif en vigueur et une procédure de recouvrement sera déclenchée.

5) Vérification à bord des bus

Lors d'un contrôle à bord des bus par nos agents assermentés, vous devez être muni de votre carte d'abonné validé par le coupon annuel.

Dans le cas contraire vous êtes passible d'une amende.

PASS5/17 12 mois gratuit

Abonnement gratuit réservé uniquement aux jeunes âgés de 5 à 17 ans (veille du 18^e anniversaire), résidants dans une commune du Grand Dijon et justifiant d'un coefficient familiale (QF) de la Caisse d'Allocations Familiales inférieur à 900 €.

1) Durée de validité de l'abonnement gratuit

Abonnement valable du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

2) Perte du coupon

En cas de perte de votre coupon, un duplicata vous sera délivré à l'Agence Commerciale Divia et facturé 8 €.

3) Vérification à bord des bus

Lors d'un contrôle à bord des bus par nos agents assermentés, vous devez être muni de votre carte d'abonné validé par le coupon annuel.

Dans le cas contraire vous êtes passible d'une amende.

Pour TOUT savoir :



Agence Divia

de 8h à 19h
du lundi au vendredi ;
de 9h à 19h le samedi



0 800 10 2004

de 7h à 20h
du lundi au samedi
(appel gratuit depuis un poste fixe)



www.diviabouge.fr

Puis, à partir du 1^{er} octobre 2010 :

www.divia.fr

Divia